

FICHE TECHNIQUE Nr.164



Fensterlack 3x1

Mise à la teinte avec le système **einZA mix**

I. Description du matériau

Vernis pour fenêtres, résistant aux intempéries, aspect satiné, facile à poncer, approprié aussi bien comme couche de fond, couche intermédiaire ou couche de finition, agissant comme un régulateur d'humidité, convenant au cadre complet de fenêtres en bois. Système „composant unique“ thixotrope et compact assurant une haute stabilité et d'excellents pouvoirs couvrant et garnissant tout en garantissant une bonne couverture des arêtes.

Type de matériau	système de vernis pour fenêtres agissant comme régulateur d'humidité (effet de ventilation).
Usage	système "composant unique" pour la totalité des cadres de fenêtres en bois.
Coloris	blanc, ainsi qu'une multitude de coloris grâce au système de mélanges de couleurs einZA mix.
Degré de brillance	satiné.
Indication	la brillance initiale des produits à base de résine alkydes à aspect satiné mat ou brillant selon la norme COV 2010 résulte du procédé de production. Selon la teinte choisie, l'obtention de l'effet de brillance final peut se produire jusqu'à 28 jours après l'application. Cette évolution du degré de brillance est due à modification de qualité dictée par la loi et correspond aux règles reconnues de la technique.
Densité spécifique	approx. 1,30 = 1,300 g/l.
Base liante	résines alkydes à huiles longues.
Base de pigment	pigments de coloration vifs, matériaux à base silicate.
Conditionnement	standard (blanc) 3 l - 1 l einZA mix (coloris) 3 l - 1 l

II. Propriétés et indications d'usage

Pouvoir couvrant/suivi/rendement	très bons.
Résistance aux intempéries/adhérence/élasticité	conformes aux normes DIN et contraintes COV.
Indication	pour les coloris intenses et sombres, il peut se produire par mauvais temps un effet temporaire de farinage. Dans ce cas, nous recommandons une couche de finition avec einZA Gloss Hochglanz.
Dilution pour application au pinceau	avec einZA Lackverdünnung AF.
Emploi pistolet airless	non dilué (pur), convient aux appareils à pistons ou à membranes.
Durée de séchage (20 °C, 65 - 75 % taux d'humidité relative de l'air, couche de 90 µm d'épaisseur)	sec à la poussière après env. 4 h., sec au toucher après env. 8 h.
Rendement	10 - 12 m ² /l = 85 - 100 ml/m ² .

Application

Rechamplissable après env. 24 h.
Ponçable après env. 36 h.

Durée maximale de stockage max. 2 ans, conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais mais à l'abri du gel. Les emballages ouverts ont une durée de stockage limitée.

Nettoyage des instruments avec einzA Lackverdünnung AF ou einzA Lackverdünnung-Terpentinersatz.

III. Succession des couches et techniques d'application

Pour obtenir une adhérence maximale des films de fenêtre, il est indispensable de préparer soigneusement les supports.

Les pièces de bois qui doivent être peintes doivent être sèches, propres et sans résidus gras ou huileux.

Les taux d'humidité de bois mesurés à au moins 5 mm de profondeur ne doivent pas excéder 13 ± 2 %.

La qualité du bois, la construction et la fabrication doivent être conformes aux directives de la fiche technique Nr. 18 émise par les BSF (normes allemande en vigueur).

Couche régulatrice d'humidité, pouvoir couvrant, aspect satin

1. Imprégnation avec la base protectrice pour bois einzA Bläueschutz (protection contre le bleuissement).

Les bois et aubiers bruts et sujets au bleuissement doivent être préalablement traités contre le bleuissement. Si la variété du bois ou sa qualité ne sont pas identifiables, l'utilisation de la protection contre le bleuissement est fortement recommandée.

2. Couche de fond avec einzA Fensterlack 3x1.

3. Couche intermédiaire avec einzA Fensterlack 3x1.

4. Couche de finition avec einzA Fensterlack 3x1.

Couche régulatrice d'humidité, pouvoir couvrant, aspect haute brillance

1. Imprégnation avec la base protectrice pour bois einzA Bläueschutz (protection contre le bleuissement).

Les bois et aubiers bruts et sujets au bleuissement doivent être préalablement traités contre le bleuissement. Si la variété du bois ou sa qualité ne sont pas identifiables, l'utilisation de la protection contre le bleuissement est fortement recommandée.

2. Couche de fond avec einzA Fensterlack 3x1.

3. Couche intermédiaire avec einzA Fensterlack 3x1.

4. Couche de finition avec einzA Gloss Hochglanz.

Traitement de rénovation

1. Les couches antérieures doivent être soumises à un essai de quadrillage afin de vérifier leur adhérence.

Les parties endommagées et écaillées doivent être retirées.

Il est impératif d'imprégner les parties non-traitées avec einzA Bläueschutz (ainsi protégées contre le bleuissement), puis d'appliquer une couche de fond avec einzA Fensterlack 3x1.

Les couches anciennes intactes doivent être poncées et nettoyées soigneusement.

2. Les supports ainsi traités peuvent recevoir une à deux couches de einzA Fensterlack 3x1.

IV. Indications de sécurité et étiquetage

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité conformément au règlement CLP (GHS) et conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008.

Accessibles en permanence sur www.einzA.com ou par e-Mail à sdb@einzA.com.

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Teneur maximale en COV conformément l'annexe II de la directive COV 2004/42/CE

Teneur maximale en COV selon l'annexe II A (sous-catégorie d).

PS: max. 300 g/l après la phase II (2010).

Teneur en COV de einZA Fensterlack 3x1: < 300 g/l.

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Edition 09/2017 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.